



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PRESCRIVANT L'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE RELATIVE
AU PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME,
AU SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
ET AU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE CHOMERAC

Par arrêté en date du 25 septembre 2018, Monsieur le Maire de Chomérac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative au projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU), au schéma de gestion des eaux pluviales et au zonage d'assainissement. Le dossier relatif au PLU comprend une évaluation environnementale.

Le maître d'ouvrage pour le projet de révision du PLU, ainsi que pour le schéma de gestion des eaux pluviales, est la commune de Chomérac sise Place du Bosquet – 07210 Chomérac, qui est également autorité organisatrice de l'enquête publique unique.

Le maître d'ouvrage pour le projet de zonage d'assainissement est la Communauté d'agglomération Privas centre Ardèche sise 1, rue Serre du Serret – 07000 Privas.

M. Pierre ESCHALIER a été désigné comme commissaire-enquêteur par le Président du tribunal administratif de Lyon.

L'enquête publique unique se déroulera **du lundi 15 octobre 2018 au vendredi 16 novembre 2018 inclus**, en mairie de Chomérac, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Chomérac :

- lundi 15 octobre 2018 de 8h30 à 11h30
- jeudi 25 octobre 2018 de 8h30 à 11h30
- lundi 05 novembre 2018 de 13h30 à 16h30
- jeudi 08 novembre 2018 de 8h30 à 11h30
- vendredi 16 novembre 2018 de 13h30 à 16h30

Pendant la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté en mairie de Chomérac sous format papier et sous format informatique ainsi que sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.chomerac.fr.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées directement sur le registre d'enquête publique déposé en mairie. Elles pourront être également adressées par voie postale, à : « Monsieur le commissaire-enquêteur, à la Mairie de Chomérac, Place du Bosquet, 07210 CHOMERAC », ou par courrier électronique à l'adresse suivante : commissaire.enqueteur.chomerac@gmail.com

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à l'issue de l'enquête publique.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée auprès de M. le Maire de Chomérac, Place du Bosquet, 07210 Chomérac, 04 75 65 10 53.